

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

CHRISTIAN DEMUYNCK

MAIRE DE NEUILLY-PLAISANCE
VICE-PRÉSIDENT GRAND PARIS - GRAND EST
CONSEILLER MÉTROPOLITAIN
ANCIEN DÉPUTÉ ET SÉNATEUR

Je soussigné, Christian DEMUYNCK, Maire de Neuilly-Plaisance, certifie que la Ville de Neuilly-Plaisance ne propose pas d'aide financière à ses administrés pour l'achat d'un vélo électrique ou d'un vélo à assistance électrique.

Pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Neuilly-Plaisance, le 20 février 2023.

Christian DEMUYNCK

Maire



6 rue du Général de Gaulle
93360 Neuilly-Plaisance
Tél. : 01 43 00 96 16
Fax : 01 43 00 42 80

Courriel :

contact@mairie-neuillyplaisance.com

*(Tous les courriers doivent être
adressés impersonnellement à
Monsieur le Maire)*